



CANADA

no 47

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 20 JUIN 1972

DÉCLARATION PRONONCÉE À LA CONFÉRENCE DE
STOCKHOLM SUR L'ENVIRONNEMENT PAR M. J. A. BEESLEY,
CONSEILLER JURIDIQUE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Communiqué